

SIUAEP DE LA BASSE BRESLE

Rapport annuel Sur le Prix et la Qualité du Service public de l'Eau Potable (RPQS-AEP)

Exercice 2022

SOMMAIRE

1. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE.....	1
1.1 PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI	1
1.2 MODE DE GESTION DU SERVICE	1
1.3 ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE.....	1
1.4 CONVENTIONS D'IMPORT ET (OU) D'EXPORT	1
1.5 NOMBRE D'ABONNEMENTS	1- 2
1.6 PRELEVEMENT SUR LES RESSOURCES EN EAU	2
1.7 PRODUCTION.....	2
1.8 ACHATS D'EAUX TRAITEES (IMPORTATIONS)	2
1.9 VOLUMES VENDUS AU COURS DE L'EXERCICE.....	2
1.10 AUTRES VOLUMES	3
1.11 LINEAIRE DE RESEAUX DE DESSERTE (HORS BRANCHEMENTS).....	3
1.12 RECAPITULATIF DES DIFFERENTS VOLUMES.....	3
2. TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE.....	4
2.1 FIXATION DU TARIF EN VIGUEUR.....	4
2.2. PRIX DU SERVICE D'EAU POTABLE.....	4
2.2.1 REDEVANCE POUR POLLUTION DE L'EAU D'ORIGINE DOMESTIQUE.....	4
2.2.2 EVOLUTION DU TARIF DE L'EAU POTABLE.....	4
2.2.3 PRIX TTC DU SERVICE EAU POTABLE AU M3.....	5
2.3 FACTURES TYPES.....	6
2.4 GESTION FINANCIERE ET PATRIMONIALE.....	7 - 8
3. INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	9
3.1 QUALITE DE L'EAU.....	9 - 10
3.2 INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU.....	10
3.3 RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION	11
3.4 INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES.....	11
3.5 INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU	12
3.6 TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE.....	12
4. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS.....	12
4.1 BRANCHEMENTS EN PLOMB.....	12
4.2 TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE (EN €).....	12
4.3 ETAT DE LA DETTE (€).....	13
4.4 AMORTISSEMENTS	13
5. ACTION DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU	13
5.1 ABANDONS DE CREANCES OU VERSEMENTS A UN FONDS DE SOLIDARITE	13
5.2 OPERATION DE COOPERATION DECENTRALISEE (CF. L 1115-1-1 DU CGCT).....	13
6. SYNTHESE DELEGATAIRE - ESSENTIEL DE L'ANNEE 2013.....	13 - 14
INDICATEURS DU SERVICE.....	15 - 16

1. Caractérisation technique du service

1.1 Présentation du territoire desservi

- Le service délégué du Syndicat Intercommunal Urbain d'Alimentation en Eau Potable de la Basse Bresle (SIUAEP de la Basse Bresle) regroupe les communes de :

- Eu (Seine-Maritime)
- Le Tréport (Seine-Maritime)
- Mers les Bains (Somme)
- Ponts et Marais (Seine-Maritime)

- Compétences liées au service :

Production Stockage Distribution

- Le patrimoine du service est constitué de :

- 1 installation de production d'une capacité totale de 10 600 m3 par jour.
- 8 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 7 600 m3.
- 177 kilomètres de canalisations et de branchements dont 123 kms de canalisations de distribution.

1.2 Mode de gestion du service

Le service est exploité en **délégation de service public**

- Type de contrat : Affermage
- Nom du délégataire : SOCIETE DES EAUX DE PICARDIE
- Date de début de contrat : 01 janvier 2012
- Date de fin de contrat : 31 décembre 2026
- Missions du délégataire :
Le SIUAEP de la Basse Bresle a confié à la Société des Eaux de Picardie les missions suivantes au titre de son service d'eau potable :
 - Compteurs eau froide
 - Distribution
 - Elévation
 - Gestion clientèle
 - Production
 - Branchements
 -

Avenant de l'année 2022 :

Il n'y a pas eu d'avenant durant l'exercice.

1.3 Estimation de la population desservie

Le service public d'eau potable dessert 14 991 habitants.

1.4 Conventions d'import et (ou) d'export

Néant

1.5 Nombre d'abonnements

Nombre d'abonnés au 31/12	2021	2022	Observations
- abonnés domestiques	10 833	10 935	+ 0.94 %
- abonnés non domestiques	11	11	0.00 %
Total des abonnés	10 844	10 946	+ 0.94%

La répartition des abonnés (clients) par commune est la suivante :

Commune	Nombre d'abonnés au 31/12/2021	Nombre d'abonnés au 31/12/2022
EU	3 995	4 034
LE TREPORT	3 870	3 903
MERS LES BAINS	2 563	2 601
PONTS ET MARAIS	405	408

1.6 Prélèvement sur les ressources en eau

L'origine de l'eau alimentant le service provient de deux forages (BB1 et BB3) situés sur la commune de Ponts et Marais.

	Type de ressource et implantation	Débit nominal ⁽¹⁾	Volume prélevé durant l'exercice n-1 (en m ³)	Volume prélevé durant l'exercice n (en m ³)	N/N-1
1	Ponts et Marais BB1	250	1 165 000	1 253 145	+ 7.6 %
2	Ponts et Marais BB3	120 à 200 (avec variateur de vitesse)			
Total des prélèvements....			1 165 000	1 253 145	

⁽¹⁾ débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités)

1.7 Production

Localisation	Volume produit durant l'exercice n-1 (en m ³)	Volume produit durant l'exercice n (en m ³) V_1	Observations
Ponts et Marais BB1 et BB3	1 165 000	1 253 145	+ 7.6 %

1.8 Achats d'eaux traitées (Importations)

Néant

1.9 Volumes vendus au cours de l'exercice

Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice n-1 (en m ³)	Volumes vendus durant l'exercice n(en m ³)	Observations
Abonnés domestiques	853 780	855 562	+ 0.21 %
Autres abonnés	26 127	42 602	+63.06 %
Total vendu aux abonnés : V_7	879 907	898 164	+2.07 %
Service de ⁽¹⁾	0	0	0
Service de ⁽¹⁾	0	0	0
Total exporté vers d'autres services : V_3	0	0	0

⁽¹⁾ Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable

1.10 Autres volumes

Volume de service : $V_9 = 20\,000\text{ m}^3$

Volume consommateurs sans comptage : $V_8 = 20\,539\text{ m}^3$

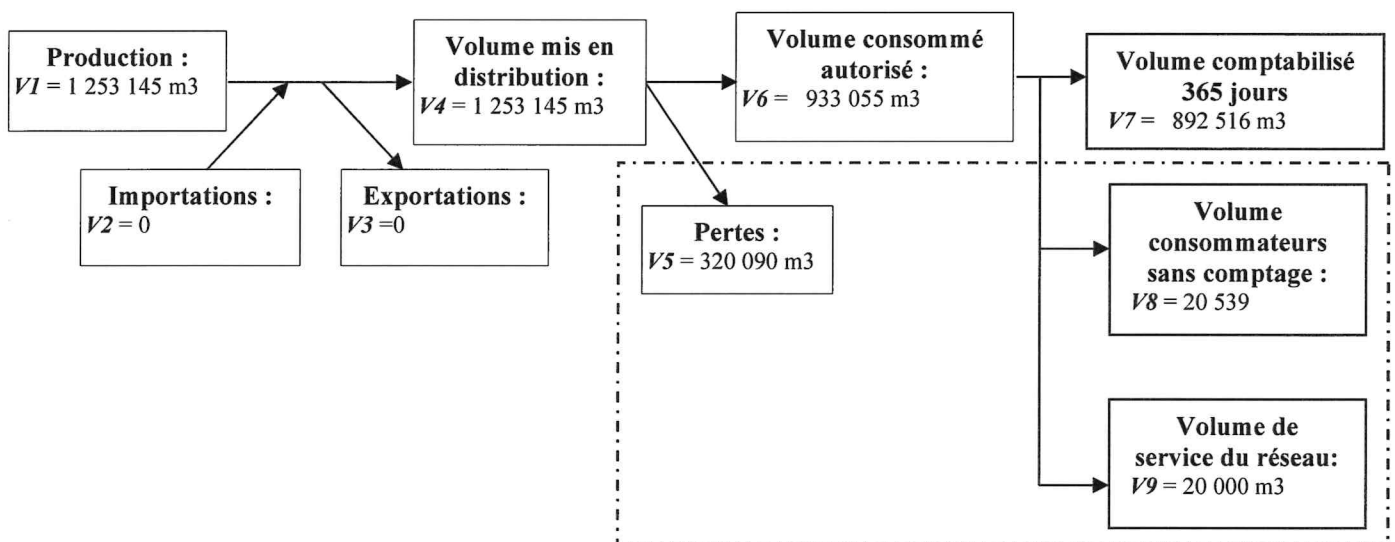
1.11 Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 123 455 ml au 31/12/2022.

1.12 Récapitulatif des différents volumes

Les différents volumes intervenant au long de la chaîne de distribution de l'eau potable sont définis par le décret n° 2007-765 du 02/05/2007. Leurs définitions et leurs valeurs sont rappelées ci-dessous :

- V_1 ou volume produit (Volume issu des ouvrages de production du service et introduit dans le réseau de distribution)
- V_2 ou volume importé (Volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur)
- V_3 ou volume exporté (Volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur)
- V_4 ou volume mis en distribution ($V_1 + V_2 - V_3$)
- V_5 ou pertes ($V_6 - V_4$)
- V_6 ou volume consommé autorisé ($V_7 + V_8 + V_9$)
- V_7 ou volume comptabilisé (Ce volume résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés)
- V_8 ou volume consommateurs sans comptage (Volume utilisé sans comptage par des usagers connus avec autorisation)
- V_9 ou volume de service du réseau (Volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution)



2. Tarification de l'eau et recettes du service

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le

ID : 076-217607118-20231127-DELIB2023_112-DE



2.1 Fixation du tarif en vigueur

Le SIUAEP de la Basse Bresle étant en délégation de service, les tarifs concernant la part de la Société des Eaux de Picardie sont fixés par contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat

2.2 Prix du service d'eau potable

La part du délégataire comprend une partie fixe ou abonnement et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable. Les abonnements sont payables d'avance semestriellement et les volumes sont relevés annuellement. Les consommations sont payables au vu du relevé. Les factures intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

La part de la collectivité comprend uniquement une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable.

2.2.1- Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique.

Cette redevance est reversée par le délégataire à l'Agence de l'eau

	1 ^{er} janvier 2022	1 ^{er} janvier 2023
Redevance pour pollution domestique (€ HT/m ³)	0.3800	0.3800

2.2.2- Evolution du tarif de l'eau potable

Les tarifs applicables aux 01/01/ année n-1 et 01/01/année n sont les suivants :

Tarifs		Au 01/01/ année n-1		Au 01/01/ année n	
Part de la collectivité					
Part proportionnelle (€ HT/m ³) (€ HT/m ³)		0.8000 €		0.8000 €	
Part du délégataire					
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement ⁽¹⁾ y compris location du compteur	74.92 €		79.98 €	
Part proportionnelle (€ HT/m ³) consommation		0,5860 €		0.6255 €	
Taxes et redevances					
Taxes	Assujettissement TVA 5,5% ⁽²⁾	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Redevances	Préservation des ressources en eau - Agence de l'eau - (€ HT/m ³)	0.0976 €		0.0976 €	
	Pollution domestique (€ HT/m ³)	0.3800€		0.3800€	

⁽¹⁾ Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

2.2.3- Prix TTC du service eau potable au m3 pour 120 m3 (D)

A titre indicatif, les tarifs au 01/01/2022 et au 01/01/2023 pour une consommation d'un ménage de référence sur la commune de EU (120m3/an) sont :

EU Prix du service de l'eau potable	M3	Prix au 01/01/2019	Montant au 01/01/2022	Montant au 01/01/2023	N/N-1
Part du délégataire			145.24	155.04	6.75%
Abonnement			74.92	79.98	6.75%
Consommation	120	0.6255	70.32	75.06	6.74%
Part Collectivité			96.00	96.00	0.00%
Consommation	120	0,8000	96.00	96.00	0.00%
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)	120	0.0976	11.71	11.71	0.00%
Organismes publics			45.60	45.60	0.00%
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	120	0.3800	45.60	45.60	0.00%
Total € HT			298.55	308.35	3.28%
TVA			16.42	16.96	3.29%
TOTAL € TTC			314.97	325.31	3.28%
Prix TTC su service au m3 pour 120 m3			2.62	2.71	3.44%

2.3 Facture d'eau type

Dans le cas du syndicat, le tarif pour chaque commune est :

EU-LE TREPORT-MERS LES BAINS-PONTS ET MARAIS	m ³	Prix au 01/01/2023	Montant au 01/01/2022	Montant au 01/01/2023	N/N-1
Production et distribution de l'eau			252.95	262.75	3.87%
Part délégataire			145.24	155.04	6.75%
Abonnement			74.92	79.98	6.75%
Consommation	120	0,5471	70.32	75.06	6.74%
Part syndicale			96.00	96.00	0,00%
Consommation	120	0,8000	96.00	96.00	0,00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0976	11.71	11.71	0,00%
Collecte et dépollution des eaux usées			325.07	354.38	9.02%
Part délégataire collecte			43.89	49.68	13.19%
Abonnement			16.70	18.90	13.17%
Consommation	120	0.2565	27.19	30.78	13.20%
Part autre(s) délégataire(s)			281.18	304.70	8.36%
Abonnement			15.00	15.00	0,00%
Consommation	120	2.4142	266.18	289.70	8.84 %
Organismes publics et TVA			118.95	122.42	2.92%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3800	45.60	45.60	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,1850	22.20	22.20	0,00%
TVA			51.15	54.62	6.78%
TOTAL € TTC			696.97	739.55	6.11%

Pour exactitude : la part autre(s) délégataire(s), sur la facture VEOLIA se détaille ainsi :

Part délégataire Traitement			83.78	107.30
Consommation	120	0.8942	83.78	107.30
Part syndicale collecte			96	96
Consommation	120	0,8000	96	96
Part syndicale dépollution			86.40	86.40
Consommation	120	0.7200	86.40	86.40
Part syndicale			15.00	15.00
Abonnement			15.00	15.00
PART AUTRE(S) DELEGATAIRE(S)			281.18	304.70

2.4 Gestion financière et patrimoniale : Compte annuel de résultat de l'exp

Envoyé en préfecture le 30/11/2023
 Reçu en préfecture le 30/11/2023
 Publié le
 ID : 076-217607118-20231127-DELIB2023_112-DE



Etat détaillé des produits :

L'état ci-dessous détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE.

Le CARE

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et charges et l'avis des Commissaires aux Comptes sont présentés en annexe du présent rapport « Annexes financières ».

LIBELLE	2021	2022	Ecart
PRODUITS	2 523 875	2 585 596	2.45 %
Exploitation du service	1 310 256	1 367 058	
Collectivités et autres organismes publics	1 052 805	1 064 725	
Travaux attribués à titre exclusif	33 196	21 515	
Produits accessoires	127 612	132 298	
CHARGES	2 057 875	2 189 492	6.40 %
Personnel	393 481	421 180	
Energie électrique	53 940	27 942	
Produits de traitement	951	4 068	
Analyses	7 178	7 570	
Sous-traitance, matières et fournitures	190 935	230 240	
Impôts locaux et taxes	25 245	24 569	
Autres dépenses d'exploitation	125 598	173 528	
	<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	847	15 961
	<i>Engins et véhicules</i>	76 133	104 404
	<i>Informatique</i>	54 500	83 172
	<i>Assurances</i>	15 196	12 442
	<i>Locaux</i>	53 878	57 796
	<i>Autres</i>	-74 956	- 100 246
Contribution des services centraux et recherche	87 175	102 363	
Collectivités et autres organismes publics	1 052 805	1 064 725	
Charges relatives aux renouvellements	5 134	20 414	
	<i>Pour garantie de continuité de service</i>	2 963	3 204
	<i>Fonds contractuel (Renouvellements)</i>	2 171	17 210
Charges relatives aux investissements	50 034	50 785	
	<i>Programme contractuel (Investissements)</i>	50 034	50 785
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	28 110	29 216	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	37 294	32 890	
RESULTAT AVANT IMPOT	466 001	396 104	-15.0%
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	123 490	99 019	
RESULTAT	342 511	297 083	-13.26%

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

Référence: P050E

 **L'état détaillé des produits**

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE (donn

Référence: P050E

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le 



ID : 076-217607118-20231127-DELIB2023_112-DE

LIBELLE	2021	2022	Ecart
Recettes liées à la facturation du service dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations) dont variation de la part estimée sur consommations	1 310 256 1 314 010 - 3 754	1 367 058 1 359 049 8 008	4.34%
Exploitation du service	1 310 256	1 367 058	4.34 %
Produits : part de la collectivité contractante dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations) dont variation de la part estimée sur consommations	698 848 710 051 -11 203	702 813 701 446 1 367	0.57 %
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau) dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations) dont variation de la part estimée sur consommations	91 688 86 485 5 203	85 861 85 605 255	-6.36%
Redevance de lutte contre la pollution (Agence de l'Eau) dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations) dont variation de la part estimée sur consommations	262 268 269 328 - 7 060	276 052 270 336 5 716	5.26%
Collectivités et autres organismes publics	1 052 805	1 064 725	1.13 %
Produits des travaux attribués à titre exclusif	33 196	21 515	- 35.19 %
Produits accessoires	127 618	132 298	3.67 %

3. Indicateurs de performance

3.1 Qualité de l'eau

Sur tous les services qui lui sont confiés, Véolia complète le contrôle réglementaire réalisé par l'Agence Régionale de Santé, par un plan d'autocontrôle de la qualité de l'eau sur la ressource et sur l'eau produite ainsi que distribuée. Les prélèvements sont réalisés sur le point de captage, dans les usines de production d'eau potable et sur le réseau de distribution jusqu'au robinet du consommateur. Les analyses effectuées sur ces prélèvements concernent l'ensemble des paramètres réglementaires microbiologiques et physicochimiques. Le tableau suivant présente le nombre de résultats d'analyses réalisées sur l'ensemble des systèmes :

Paramètres	Contrôle sanitaire	Surveillance du délégataire
Microbiologiques	251	120
Physico-chimiques	2775	100

Détail des non-conformités par rapports aux références de qualité :

Paramètre	Mini	Maxi	Nb de non-conformités Contrôle Sanitaire	Nb de non-conformités Surveillance Délégataire	Nb D'analyses Contrôle Sanitaire	Nb d'analyses Surveillance Délégataire	Valeur du seuil et unité
Bactéries Coliformes	0	1	1	0	43	19	0n/100ml

Détail des non-conformités par rapports aux limites de qualité :

Paramètres	Mini	Maxi	Nb de non-conformités Contrôle Sanitaire	Nb de non-conformités Surveillance Délégataire	Nb d'analyses Contrôle Sanitaire	Nb d'analyses Surveillance Délégataire	Valeur du seuil et unité
Tous les résultats sont conformes							

Composition de l'eau du robinet

Les données sont celles observées aux points de mise en distribution et de consommation. Les résultats sur les ressources ne sont pas pris en compte dans ce tableau. La caractérisation de l'eau résulte ici d'analyses réglementaires réalisées pour le compte de l'Agence Régionale de Santé, et des analyses d'autocontrôle pilotées par Véolia :

Paramètre	Mini	Maxi	Nb d'analyses	Unité	Valeur du seuil
Calcium	106.30	107.80	3	Mg/l	Sans objet
Chlorures	22	33.10	8	Mg/l	250
Fluorures	90	110	3	µg/l	1500
Magnésium	3,20	3,40	3	Mg/l	Sans objet
Nitrates	10.50	14	31	Mg/l	50
Pesticides totaux	0	0,19	4	µg/l	0,5

Potassium	1,40	1,90	3		
Sodium	11.40	13,40	3		
Sulfates	0	8	8	Mg/l	250
Titre Hydrotimétrique	27.40	30.10	8	°F	Sans objet

Envoyé en préfecture le 30/11/2023
 Reçu en préfecture le 30/11/2023
 Publié le
 ID : 076-217607118-20231127-DELIB2023_112-DE

Evolution de la qualité de l'eau :

	2018	2019	2020	2021	2022
Paramètres microbiologiques					
Taux de conformité microbiologique	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Nombre de prélèvements conformes	38	39	45	41	43
Nombre de prélèvements non conformes	0	0	0	0	0
Nombre total de prélèvements	38	39	45	41	43
Paramètres physico-chimique					
Taux de conformité physico-chimique	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Nombre de prélèvements conformes	33	35	37	38	34
Nombre de prélèvements non conformes	0	0	0	0	0
Nombre total de prélèvements	33	35	37	38	34

3.2 Indice d'avancement de protection des ressources en eau

Pour l'année 2022, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est 60 %.

3.3 Rendement du réseau de distribution

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution est :

$$\frac{V_6 + V_3 \times 100}{V_1 + V_2} = 74.5\%$$

3.4 Indice linéaire des volumes non comptés

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

L'indice linéaire des volumes non comptés est :

	2018	2019	2020	2021	2022
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365	7,63	6,97	7,43	6,37	8,00
Volume mis en distribution (m3) A	1 288 019	1 210 730	1 232 719	1 165 000	1 253 145
Volume comptabilisé 365 jours (m3) B	945 446	897 559	897 209	877 545	892 516
Longueur de canalisation de distribution (ml) L	122 931	123 015	123 299	123 543	123 455

3.5 Indice linéaire de pertes en réseau

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

L'indice linéaire de pertes en réseau est :

	2018	2019	2020	2021	2022
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365	7,12	6,46	6,72	5,74	7,10
Volume mis en distribution (m3) A	1 288 019	1 210 730	1 232 719	1 165 000	1 253 145
Volume consommé autorisé 365 jours (m3) B	968 446	920 559	929 337	906 277	933 055
Longueur de canalisation de distribution (ml) L	122 931	123 015	123 299	123 543	123 455

3.6 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est égal à la moyenne sur 5 ans du linéaire renouvelé total rapporté à la longueur totale du réseau : 0.47%

	2018	2019	2020	2021	2022
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,81	0,68	0,54	0,44	0,47
Longueur du réseau de desserte (hors adduction et hors branchements) (ml)	122 931	123 015	123 299	123 543	123 455
Longueur renouvelée totale (ml)	1 070	277	688	0	850
Longueur renouvelée par le délégataire (ml)	0	0	0	0	0

4. Financement des investissements

4.1 Branchements en plomb

Renouvellement des branchements plomb	2021	2022
Nombre total des branchements	8886	8887
Dont branchements en plomb	1014	1014
Nombre total des branchements en plomb supprimés dans l'année	32	0
Nombre de branchements neufs	12	7

4.2 Travaux engagés au cours de l'exercice (en €)

Un fonds de renouvellement a été défini au contrat. Les dépenses et la situation du fonds relatives à l'exercice sont résumées dans les tableaux suivants :

	2021	2022
Solde à fin de l'exercice (€)	72 485.30	83 933.52
Dotations de l'exercice	2 171.00	17 210.00
Dépense de l'exercice	-31 631.41	5 761.78

4.3 Etat de la dette (€)

L'état de la dette du SIUAEP de la Basse Bresle au 31 décembre de l'année n fait apparaître les valeurs suivantes :

	2021	2022
Capital restant dû au 31 décembre	537 410.66	495 886.71
Remboursement au cours de l'exercice	46 419.78	87 397.78
<i>dont en intérêts</i>	4 895.83	10 876.65
<i>dont en capital</i>	41 523.95	76 521.13

4.4 Amortissements

	2022
Montant de la dotation aux amortissements	110 615.48 €

5. Action de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1 Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité

2

5.2 Opération de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)

Néant

6. Synthèse Délégataire– Essentiel de l'année 2022

L'eau distribuée sur le Syndicat est de bonne qualité et répond à l'ensemble des paramètres des normes de potabilité. Les volumes vendus de 898 164 m³ a baissé par rapport à 2021 : 879 907 m³

Installations :

Contrôle réglementaire annuel :

Sont concernées les installations électriques, les installations de levage et d'encrage, et les cuves sous pression. Le contrôle réglementaire concerne également les extincteurs et certains EPI comme les harnais individuels et les masques ARI (Appareil Respiratoire Individuel).

Réalisation d'opérations de maintenance :

- Entretien des analyseurs en continu,
- Entretien des systèmes de désinfection au chlore gazeux,
- Entretien courant planifié par la GMAO,
- Entretien des espaces verts,
- Nettoyage des réservoirs :

Nom du réservoir	Date de nettoyage
Réservoir MONT HUONT - LE TREPORT - cuve intérieure	17/05/2022
Réservoir MONT VITOT ENTERRE - EU - cuve intérieure	17/05/2022
Réservoir MONT HUONT - LE TREPORT - cuve extérieure	18/05/2022
Réservoir MONT VITOT ENTERRE - EU - cuve extérieure	18/05/2022
Réservoir MONT VITOT SURELEVE - EU	31/05/2022
Réservoir RUE SUZANNE - LE TREPORT	31/05/2022
Réservoir RUE DUMONT - MERS LES BAINS	14/06/2022
Réservoir GOUNOD - LE TREPORT	15/06/2022
Réservoir HARENCOURT - PONTS ET MARAIS	15/06/2022
Réservoir SAINT LAURENT - EU	03/11/2022

Les travaux de renouvellement suivants ont été réalisés :

→ Les installations

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le



ID : 076-217607118-20231127-DELIB2023_112-DE

Installations électromécaniques	Opération réalisée dans l'exercice	Mode de gestion
PRODUCTION PONTS ET MARAIS		
FORAGE BB1		
VANNE MOTORISEE FORAGE BB1 - DN 250 MM	Rénovation	Compte
REPRISE DU MONT-VITOT A EU		
POMPE 1 - 53 M3H A 42 M - 13 KW	Rénovation	Compte
REPRISE RUE SUZANNE AU TREPORT		
COMPTEUR DN 100 MM	Renouvellement	Compte
DESHUMIDIFICATEUR		
DESHUMIDIFICATEUR	Renouvellement	Cté de service
REPRISE HARENCOURT (LOTISSEMENT DAVID)		
COMPTEUR	Renouvellement	Cté de service
RESERVOIRS		
SEMI-ENTERRE - RUE GOUNOD - LE TREPORT 2000 M3		
SECURISATION RESERVOIR GOUNOD	Rénovation	Compte

→ Les compteurs

Renouvellement des compteurs	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1
Nombre de compteurs	11 629	11 653	11 656	11 673	11 767	0,8%
Nombre de compteurs remplacés	170	314	802	594	1 639	175,9%
Taux de compteurs remplacés	1,5	2,7	6,9	5,1	13,9	172,5%

→ Les branchements

Renouvellement des branchements plomb	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1
Nombre de branchements	8 807	8 828	8 848	8 886	8 887	0.0 %
Dont branchements plomb au 31 décembre (*)	1 182	1 089	1 044	1014	1014	0.0 %
% de branchements restant au 31 décembre	13 %	12.3%	11.8 %	11.4 %	11.4 %	0.0 %
Branchements plomb supprimés pendant l'année (**)	111	93	45	32	0	-100%
% de branchements plomb supprimés	8.58 %	7.87 %	4.13 %	3.07 %	0.00 %	-100%

(*) Inventaire effectué au vu de la partie visible au droit du compteur

(**) Par le Délégué et par la Collectivité

Les travaux neufs réalisés :

Les principales opérations réalisées par le délégataire figurent au tableau suivant :

Commune	Date	Adresse	Nombre de branchements
EU(80)	12/10/2022	Rue Lavoisier	1
LE TREPORT(80)	18/07/2022	Rue des Fermes	1
PONTS-ET-MARAIS(80)	30/08/2022	Domaine d'Harencourt	1

Les principales opérations réalisées par la Collectivité figurent au tableau suivant :

VILLE	RUE	LINEAIRE DE RENOUVELLEMENT
MERS LES BAINS	RD1015	955
EU	Rue de la maladrerie	160
PONTS ET MARAIS	Rue Tangret Tollier	35

INDICATEURS DU SERVICE

Libellés	Producteur	Valeur
Les volumes		
Volume prélevé	Déléataire	1 253 145 m3
Volume produit	Déléataire	1 253 145 m3
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	Déléataire	0
Volume mis en distribution	Déléataire	1 253 145 m3
Volume de service du réseau	Déléataire	20 000 m3
L'activité clientèle		
Nombre de communes	Déléataire	4
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité	14 991
Nombre total d'abonnés	Déléataire	10 946
Abonnés	Déléataire	10 935
Abonnés domesti.	Déléataire	11
Abonnés non domestiques	Déléataire	
Abonnés autres services d'eau potable	Déléataire	
Volume vendu		
Volume vendu aux Abonnés domestiques	Déléataire	898 164 m3
Volume vendu aux abonnés non domestiques	Déléataire	855 562 m3
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	Déléataire	42 602 m3
	Déléataire	0
Consommation moyenne	Déléataire	138l/hab/j
Consommation individuelle unitaire	Déléataire	71m3/abo/an
Qualité du service à l'usager		
Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	ARS	100%
Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	ARS	100%
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Déléataire	2.74u/1000
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Déléataire	1j
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Déléataire	100%
Taux de réclamations	Déléataire	0.82u/1000
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Déléataire	2.71%
Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité	Collectivité	2
Montant Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité	Collectivité	131
Nombre d'échéanciers de paiements ouverts au cours de l'année	Déléataire	
Prix du service de l'eau		
Prix du service de l'eau au m3 TTC (D 102.0)	Déléataire	2.71€/m3
Gestion patrimoniale		
Nombre d'installations de production	Déléataire	1
Capacité totale de production	Déléataire	10 600m3/j
Nombre de réservoirs ou châteaux d'eau	Déléataire	8
Capacité totale des réservoirs ou châteaux d'eau	Déléataire	7600m3
Longueur du réseau	Déléataire	177 km
Longueur de canalisation de distribution	Collectivité	123 km
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Déléataire	105
Longueur de canalisation renouvelée par le délégataire	Déléataire	0ml
Longueur de canalisation renouvelée par la collectivité	Collectivité	1 150 ml
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité	0.47%
Nombre de branchements	Déléataire	8 887
Nombre de branchements en plomb	Déléataire	765
Nombre de branchements en plomb supprimés	Déléataire	76

Nombre de branchements neufs	Déléataire	11 767
Nombre de compteurs	Déléataire	1639
Nombre de compteurs remplacés		
Performance environnementale		
Indice d'avancement de protection de la ressource en eau	Collectivité	60%
Nombre de fuites réparées	Déléataire	61
Volume consommé autorisé 365 jours	Déléataire	933 055 m3
Indice linéaire de consommation	Déléataire	138l/hab/j
Rendement du réseau de distribution	Déléataire	74.5%
Indice linéaire des volumes non comptés	Déléataire	8.00 m3/j/km
Indice linéaire de pertes en réseau	Déléataire	7.10 m3/j/km
Energie relevée consommée Forage la Basse Bresle	Déléataire	595 558KWh
Satisfaction des usagers à l'accès à l'eau		
Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Déléataire	Mesure statistique d'entreprise
Existence d'une Commission consultative des services publics locaux	Déléataire	
Taux de satisfaction globale par rapport au service	Déléataire	80%
Existence d'une Convention Fonds Solidarité Logement	Déléataire	oui
Certification		
Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Déléataire	En vigueur
Liaison du service à un laboratoire accrédité	Déléataire	oui



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le

ID : 076-217607118-20231127-DELIB2023_112-DE



Édition mars 2023
CHIFFRES 2022

L'agence de l'eau vous informe

POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour améliorer les performances des stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'assainissement et d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix de l'eau en Seine-Normandie est de 4,19 euros TTC par m³.

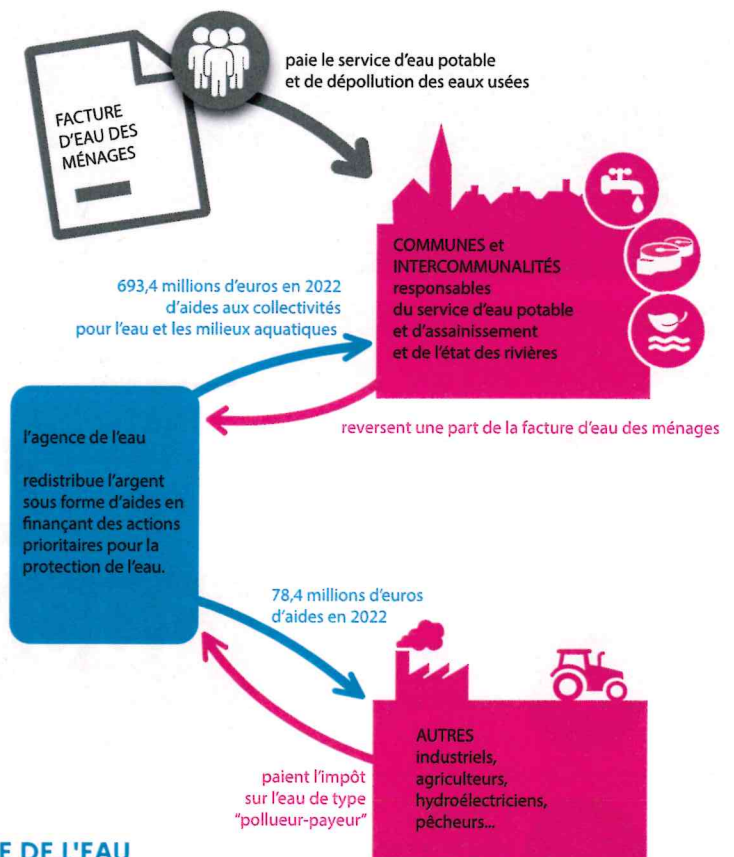
Source : agence de l'eau Seine-Normandie - Etude sur le prix de l'eau - 2021

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

www.services.eaufrance.fr/docs/SISPEA_video.mp4



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au **maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention. **RPQS > des réponses à vos questions** : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2022

En 2022, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 690 millions d'euros dont plus de 424 millions en provenance de la facture d'eau.

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

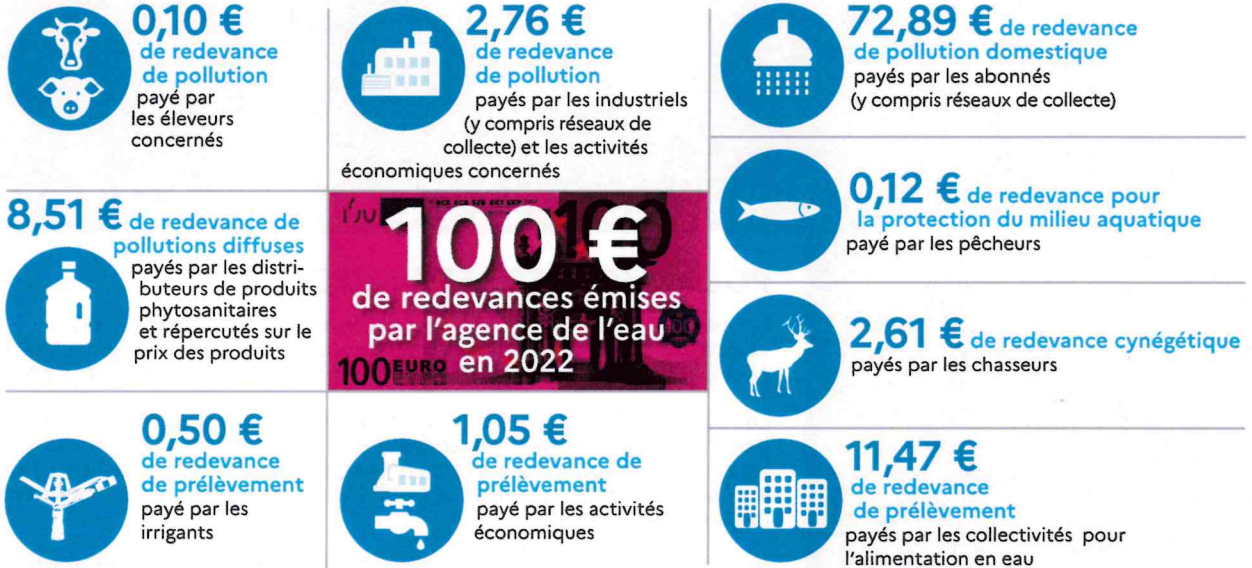
Publié le

ID : 076-217607118-20231127-DELIB2023_112-DE



recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2022 ?
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €)

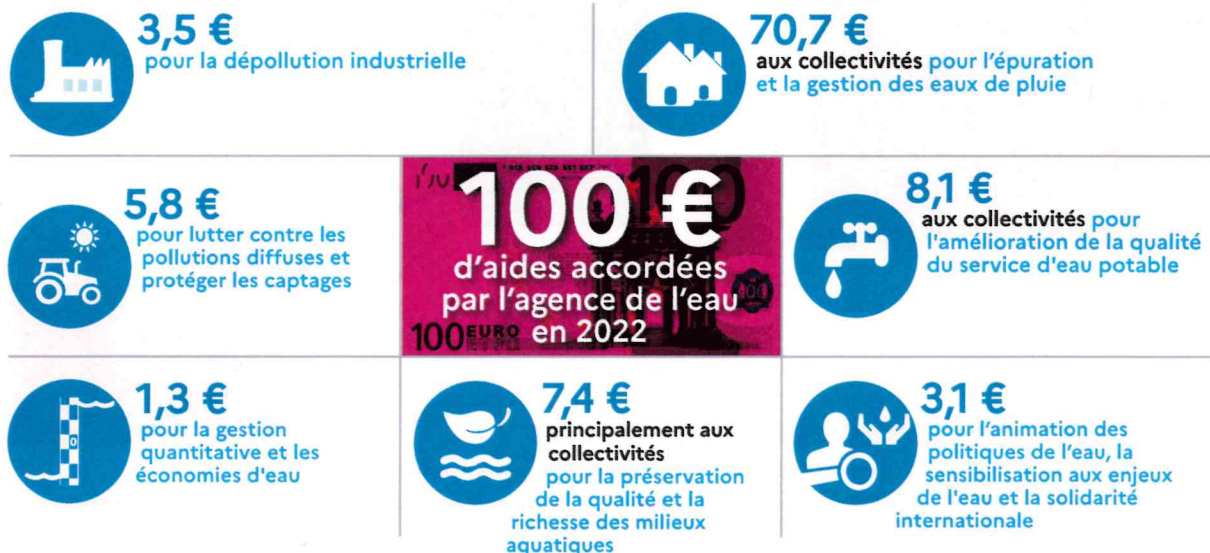


À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2022 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2022)



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDE

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

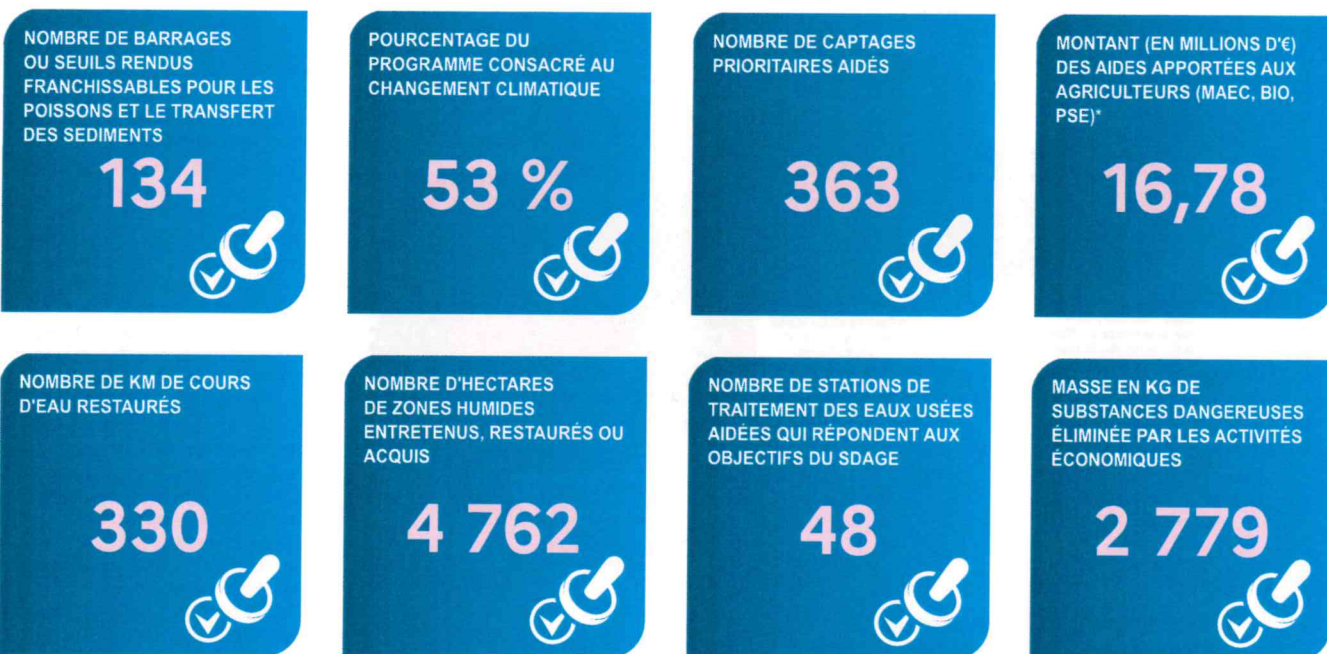
Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le

ID : 076-217607118-20231127-DELIB2023_112-DE

L'année 2022 marque la quatrième année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Seine-Normandie. 3721 projets portés par les collectivités, les entreprises, les agriculteurs et les associations représentent 1,6 milliard d'euros de travaux aidés par l'agence de l'eau, pour 804,5 millions d'euros d'aides.

Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau, des milieux aquatiques et de la biodiversité et pour l'adaptation au changement climatique.



* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

CHANGEMENT CLIMATIQUE

53 % du programme d'intervention de l'agence de l'eau Seine-Normandie est consacré au changement climatique en 2022 :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- études ;
- sensibilisation.

PLAN BAIGNADE

L'objectif du plan baignade, lancé en 2018, est de rendre la Seine baignable dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024, et, de façon pérenne. 62 % des travaux prévus ont été engagés par les maîtres d'ouvrage à fin 2022. Ces investissements d'un montant de 729 M€ sont financés par l'agence de l'eau à hauteur de 390 M€ dont 191,4 M€ en 2022.

SDAGE 2022-2027 ET PROGRAMME DE MESURES

Le 23 mars 2022, le comité de bassin Seine-Normandie a adopté le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2022-2027 et donné un avis favorable au programme de mesures qui l'accompagne. Les collectivités, acteurs majeurs du SDAGE, sont concernées par un grand nombre de dispositions : <https://bit.ly/collectivites-acteurs-du-sdage>



<https://www.eau-seine-normandie.fr/domaines-d-action/sdage>

VOS INTERLOCUTEURS

SIÈGE

12 Rue de l'Industrie,
CS 80148
92416 Courbevoie cedex
Tél. : 01 41 20 16 00
seinenormandie.communication@aesn.fr

DIRECTIONS TERRITORIALES

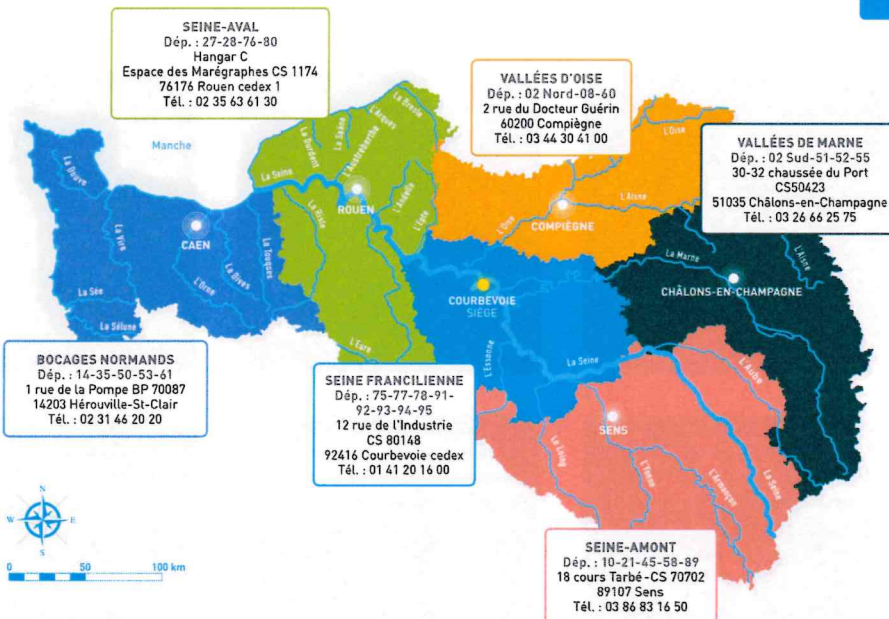
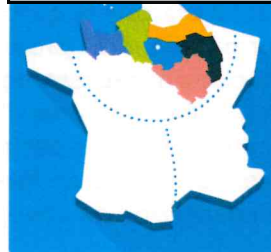
L'organisation de l'agence de l'eau par directions territoriales favorise une intervention adaptée aux besoins spécifiques de chaque territoire.

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le

ID : 076-217607118-20231127-DELIB2023_112-DE



L'agence de l'eau Seine-Normandie du Morvan à la Normandie

Le bassin Seine-Normandie couvre près de 100 000 km², soit 18 % du territoire national métropolitain correspondant au bassin de la Seine, de ses affluents et aux bassins côtiers normands. Il concerne 6 régions et 28 départements pour tout ou partie, 8138 communes et 18,3 millions d'habitants. L'estuaire de la Seine reçoit les rejets de 30 % de la population française et de 25 % de l'industrie nationale. 68 % de l'eau potable provient des nappes souterraines, le reste provenant des fleuves et des rivières. 5100 captages produisent par an 1 400 millions de m³ d'eau et 2775 stations d'épuration traitent les eaux usées de plus de 16,5 millions d'habitants.

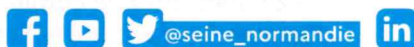
L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

met en œuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques.

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau
Agence de l'eau

RESTONS CONNECTÉS SUR

eau-seine-normandie.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Egalité
Fraternité

AGENCE
eau
seine
NORMANDIE



EN
IMMERSION

Nouveaux podcasts

Retrouvez
la campagne de
communication

[www.lesagencesdeleau.fr/
comprendre-apprendre-agir-pour-leau](http://www.lesagencesdeleau.fr/comprendre-apprendre-agir-pour-leau)

➔ bit.ly/Podcasts-Eau

